

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Lévis Saint Nom

Correspondant : Mme Anne GRIGNON, Maire, Place yvon esnault, 78320 Lévis saint nom, tél. : 01 34 61 85 44, courriel : levis.mairie@wanadoo.fr

Objet du marché : Vérifications périodiques réglementaires des bâtiments, des aires de jeux et des équipements publics

Type de marché de travaux :

Lieu d'exécution : Ensemble des bâtiments, aires de jeux et équipements communaux, 78320 Lévis saint nom

Caractéristiques principales :

• La présente consultation concerne les vérifications périodiques réglementaires, et au minimum annuelles, des installations électriques, des moyens de secours, d'alarme et protection incendie des bâtiments communaux, des aires de jeux et des équipements ludiques et sportifs.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du marché. Il est renouvelable deux (2) fois par tacite reconduction par période annuelle, soit une durée totale maximale de trois ans.

Bâtiments communaux concernés :

mairie, salle de Girouard, chaufferies, ateliers techniques, église, chalet de tennis, centre polyvalent d'Yvette, école primaire, école maternelle.

Aires de jeux concernées :

2 aires de jeux, l'une située à l'école maternelle (3 jeux), l'autre située aux abords du plateau d'évolution (5 jeux)

Equipements sportifs ou ludiques concernés :

buts de football équipés de panneaux de basket et mini buts indépendants sur l'emprise du plateau d'évolution; 2 agrès aux abords du plateau; 3 agrès dans le parc de la mairie.

Prestations divisées en lots : non

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 mai 2013

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :

- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (60 %)
- Valeur technique de l'offre appréciée au vu des moyens mis en oeuvre pour l'exécution des prestations (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 27 mars 2013 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Visite des lieux obligatoire. Prendre rendez-vous avec Monsieur CHEVY au 01.34.61.85.44

Conditions de remise des offres : adressées sous enveloppe en recommandée avec accusé de réception postal ou remises contre récépissé à la mairie.

L'offre devra comporter :

- les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat
- un projet de contrat de prestation
- décomposition détaillée du prix
- une note détaillant les moyens mis en oeuvre pour l'exécution de la prestation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 mars 2013